



CONFERENCE DU 13 AVRIL 2018

Allocution Introductive du Président

- Madame la Directrice de l'I.E.J.,
- Mesdames et Messieurs les Présidents et Membres des associations amies, Amarispha, & Club Soroptimist
- Chers Etudiants,
- Mesdames et Messieurs,
- Chers membres de l'Institut des Droits de l'Homme de la Martinique,

La clôture du Cycle des Conférences sur les Libertés et les Droits Fondamentaux est un moment important dans la vie de l'Institut des Droits de l'homme de la Martinique.

C'est le moment où le Président que je suis, a le sentiment légitime du devoir accompli.

C'est également pour lui, le moment de formuler de sincères remerciements :

- à l'I.E.J., pour notre collaboration efficace ;
- à mon Conseil d'Administration et à tous les membres de l'IDHM, qui contribuent au succès de ces Conférences ;
- aux associations amies, Soroptimist et Amarispha, qui font circuler nos invitations, et qui honorent nos Conférences de leur présence ;
- aux étudiants et à l'auditoire fidèle, que nous retrouvons à chacune de nos Conférences.

Mesdames et Messieurs,

J'accorde un soin particulier, à ce que les sujets traités touchent notre environnement immédiat, même si les sujets intemporels et universitaires sont également traités.

Notre environnement, ce mot peut être une bonne transition pour introduire notre Conférence de ce soir.

Comme vous pourrez le lire dans la documentation qui vous a été remise, le développement durable est une façon de vivre qui prône « un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures ».

C'est donc tout naturellement que par lettre de mission en date du 28 août 2017, j'ai confié à Maître Laurie CHANTALOU-NORDE, assistée de Madame Line-Rose AGAT, la mission de diriger la Commission Développement Durable de l'IDHM.

Monsieur Pascal SAFFACHE est le conseiller scientifique de la Commission qui a pour objet de :

- réfléchir sur tous les sujets relatifs à l'environnement et au développement durable en Martinique ;
- participer aux travaux qui portent sur cet objet ;
- proposer à notre Institut une réflexion annuelle sur ce sujet.

C'est-à-dire combien je suis heureux que les membres de cette Commission nous proposent, pour clôturer notre cycle des Conférences, un travail collectif sur le thème le Développement durable en Martinique.

Le développement durable concerne notre vie complète, dans toute sa complexité.

C'est pourquoi, je suis particulièrement fier d'accueillir, Monsieur Steve DACY, qui va démontrer, par son exposé, que l'on peut passer de la réflexion au discours, et du discours à l'action.

Monsieur DACY a conçu pour l'Espérance, un projet de développement durable et solidaire, qu'il a mis en application.

Mesdames et Messieurs,

L'heure est venue pour moi de passer la parole à Madame Line-Rose AGAT, modératrice de la Conférence de ce soir.

Raymond AUTEVILLE
Président de l'IDHM